



Question de méthode

Interview d'Emmanuel Macron

23 mars 2017 - LCP / France Bleu

Brigitte Boucher : Emmanuel MACRON, bonjour ! Merci d'avoir accepté notre invitation sur LCP, émission en partenariat avec France Bleu. Bonjour, Vincent MANGIN. Merci d'être avec nous pour vous interviewer pendant trente-cinq minutes. Nous allons d'abord commencer par les problématiques régionales avec les remontées des locales de France Bleu. Mais avant cela, une question d'actualité Vincent, c'est vous qui posez cette première question.

Vincent Mangin : Emmanuel Macron, une question qui s'impose après l'attaque terroriste de Londres hier. Quel message souhaitez-vous adresser aux Britanniques et aux jeunes Français qui ont été blessés hier ?

Emmanuel Macron : Bien évidemment, un message de condoléances et de sympathie, d'amitié forte à l'égard de la Grande-Bretagne, du peuple britannique et de ses dirigeants. J'ai eu l'occasion de m'entretenir hier avec l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris. Et puis nous verrons ce que la journée permet d'élucider. Je crois que ça montre, si besoin était, une fois encore, la communauté de destin dans laquelle nous sommes plongés. Le terrorisme frappe, on le voit bien, tous les pays d'Europe, de nombreux pays du monde d'ailleurs, du monde libre, et il montre la nécessité d'accroître notre coopération, notre travail en commun et de tout faire pour lutter contre, justement, ces actes odieux et ce terrorisme. Je reste très prudent puisqu'on a bien vu que l'enquête nous conduit à pointer une responsabilité d'un terrorisme islamiste. Mais il n'y a pas encore de revendication, donc je tiens à rester très prudent. Et puis je voudrais avoir un message également de sympathie pour les familles des jeunes lycéens de Concarneau, celles qui ont été très inquiètes hier mais ont eu de bonnes nouvelles en fin d'après-midi et attendent le retour de leurs enfants, et puis les familles qui sont allées au chevet de leur enfant, dont je comprends que nous avons aujourd'hui de meilleures informations qu'hier soir, mais qui vivent encore dans l'angoisse.

Seul le prononcé fait foi.

page 1 sur 14

Brigitte Boucher : Est-ce que vous assumez le bilan de François HOLLANDE, en matière de lutte contre le terrorisme ?

EM : Mon rôle, en général, n'est pas d'assumer un bilan. Il est de proposer un projet cohérent aux Français, lors de cette élection. Mais, j'ai eu l'occasion de le répéter plusieurs fois, je considère que ce qui a été fait, en matière de lutte contre le terrorisme, tant dans les initiatives en matière européenne qu'au niveau national, est un programme cohérent, ambitieux et structuré. D'ailleurs, je note que la plupart des candidats, à l'exception de l'extrême droite, ne proposent pas de remettre en cause ce qui a été fait depuis deux ans par les gouvernements successifs, et ne considèrent pas que c'est l'incurie. Je pense qu'il fallait réinvestir dans notre sécurité, cela a été fait avec des embauches. Je propose d'aller plus loin en embauchant dix mille policiers et gendarmes. Ce qui a été fait, au niveau international, dans la lutte contre le terrorisme islamiste, en particulier au Mali ou en Syrie, était nécessaire, dans le cadre de ces coalitions. C'est pour cela que je considère que cela demeure la priorité de notre politique internationale et que l'effort de défense qui s'impose, je l'ai confirmé avec un objectif de 2% à horizon 2025. Le gouvernement actuel a commencé à reconstruire des forces de renseignement qui avait été largement endommagées. Moi, je propose d'aller au bout de ce travail et justement, de continuer à structurer, mettre davantage de forces sur le terrain et structurer une unité au niveau national en matière de renseignement, qui est absolument indispensable. Et puis il y a tout le sujet et tout le volet de la coopération européenne. On va le voir avec, je pense, ce qui s'est passé à Londres. On l'a vu aussi, lors de Berlin.

BB : Vous êtes pour une Europe de la défense ?

EM : Les choses ne sont pas aussi simples. Je suis déjà pour une très grande coopération au niveau de renseignement et un meilleur contrôle. J'entendais encore ce matin Madame LE PEN dire "il faut contrôler nos frontières". Je pense qu'elle est mal informée : on a des frontières, les frontières de Schengen. Moi, je préfère et je veux qu'on les contrôle encore davantage, et qu'on mette davantage de forces de l'ordre. Ensuite, il y a une coopération et Schengen permet de restaurer des contrôles aux frontières. Je rappelle que depuis novembre 2015, la France a restauré des contrôles aux frontières. Il y a des millions de personnes qui ont été contrôlées et des personnes qui ont été arrêtées. Donc il faut cesser les contre-informations. Par contre, sur ce sujet, moi, je souhaite intensifier la lutte et je souhaite une Europe de la défense, mais je suis réaliste. Dans les prochaines années, il y a peu de chances qu'elle voie le jour de manière efficace. Je suis pour une coopération structurée en matière de défense avec au moins l'Allemagne et la Grande-Bretagne, même en dehors de l'Union européenne, et je suis pour une coopération extrêmement renforcée en matière d'échange de renseignement.

BB : On en vient donc à nos problématiques régionales. Vincent, tout d'abord une question qui nous vient de France Bleu Picardie.

VM : Effectivement, et qui fait suite à toutes ces questions européennes. On va parler de Whirpool, une usine que vous connaissez. Vous avez des attaches fortes avec Amiens. Whirpool, on en a beaucoup parlé, va délocaliser une partie de ses activités en Pologne. Le Premier ministre a annoncé 220 millions de mesures pour aider la ville et le bassin d'emploi, finalement, à réorienter une partie de ses activités. Ma première question est très simple, sur Whirpool : est-ce que l'État doit intervenir dans ce genre de dossier où

trois cent soixante emplois sont concernés, et, je le rappelle, où soixante-trois millions d'aides publiques ont été versées à une entreprise.

EM : Sur le cas de Whirlpool, moi-même, j'ai été très surpris quand la nouvelle a été annoncée. Pourquoi ? J'ai été, pendant près de deux ans, ministre, j'ai été à plusieurs reprises à Amiens parce qu'il y avait le sujet Goodyear à gérer et nous avons commencé un gros travail, avec les élus locaux, avec les services de l'État, de revitalisation. A aucun moment, ce sujet n'a été soulevé de manière sérieuse. Donc la décision a été brutale, sans aucune forme de négociation et d'ailleurs, l'entreprise n'a pas souhaité négocier avec le gouvernement - j'étais à ce moment-là parti - des conditions de sa décision. La deuxième chose, c'est que les syndicats de l'entreprise ont été particulièrement responsables et avaient accepté des négociations, des réaménagements de l'organisation du travail, qui étaient rentrés dans la logique pour laquelle, moi, je plaide beaucoup, de négociation. Donc moi, je considère que la décision du groupe a été une décision brutale, unilatérale et, très honnêtement, qui n'aide pas un pays comme le nôtre à réformer, parce qu'elle est incompréhensible.

BB : Mais que peut faire l'État ?

EM : Alors l'État, par la loi, a déjà imposé des conditions à Whirlpool. Ils vont d'abord aller au bout du dialogue social, mais dans le cadre de ce dialogue social, ils vont devoir expliquer leur décision et en rendre compte. Je vous rappelle qu'il y a des procédures qui ont été mises en place par les lois successives des dernières années, qui leur mettent quelques contraintes. Ensuite, il y a une obligation de trouver un repreneur puisqu'ils sont dans la fermeture du site. Ils ne diminuent pas, ça n'est pas simplement un plan social et donc, au titre de la loi, ils doivent aujourd'hui chercher un repreneur. Et c'est dans ce cadre-là, à travers un travail de reprise et de réembauche, qu'une contrainte leur est posée. Je regrette très profondément cette décision, je pense qu'il faut continuer à mettre la pression sur le groupe. Je ne veux pas faire de promesses d'estrade...

BB : Alors, justement, le gouvernement affirme avoir mis Whirlpool devant ses responsabilités. Est-ce que ce n'est pas la France qui est face à ses responsabilités, celles d'être la championne d'Europe des charges sociales ?

EM : D'abord, c'est faux aujourd'hui, depuis le pacte de responsabilité, cela n'est plus le cas. Ensuite, c'est, si vous voulez, une compétition sans fin. C'est pour cela aussi que je plaide pour une plus grande harmonisation sociale et fiscale en Europe. Parce que nous ne sommes plus "les champions" en la matière. Moi, je propose d'aller plus loin avec un programme qui baisse de six points les charges jusqu'à 2,5 SMIC et dix points au niveau du SMIC et qui baisse l'impôt sur les sociétés. Mais à côté de ça, vous avez des pays à très bas coûts en Europe de l'Est sur lesquels vous ne pouvez rien puisqu'ils n'ont pas le même modèle social. Vous n'empêchez jamais des groupes, des entreprises, de choisir, de préférer des pays qui ont ces coûts.

BB : Il faut renégocier la directive des travailleurs détachés ?

EM : Alors, c'est autre chose que le cas Whirlpool. Je peux y revenir, mais sur les cas, comme Whirlpool, vous n'empêchez jamais de toute façon qu'il y ait des choix d'allocation. Cela suppose, un, d'être compétitif, deux, d'avoir une meilleure coopération européenne, mais trois, d'avoir aussi des groupes qui prennent leurs responsabilités, sur lesquels on met davantage de pression à travers ce que j'évoquais.

Sur le travail détaché, qui n'est pas le cas Whirlpool mais qui est la problématique d'un travailleur qui vient d'un pays de l'Union européenne et qui travaille dans un autre, on a près de 300 000 travailleurs détachés. Ce qui pose un problème, c'est le travail détaché illégal. Parce qu'un travailleur détaché, il doit venir travailler aux conditions françaises donc il ne peut pas y avoir un travailleur détaché européen qui travaille en dessous du SMIC. S'il travaille au-dessous du SMIC ou sans respecter les règles, c'est illégal.

BB : Mais vous savez que les charges sociales sont payées dans le pays d'origine.

EM : Tout à fait mais aujourd'hui, le vrai problème, c'est le problème du travail détaché illégal, car je rappelle que la France a presque autant de travailleurs détachés qui vont ailleurs. Donc ceux qui proposent de déchirer, tout simplement, la directive et d'arrêter, ils iront l'expliquer aux centaines de milliers de Français qui, tous les jours, vont travailler aux Pays-Bas, au Luxembourg, en Belgique, en Allemagne, en Espagne ou en Italie. Ce n'est pas mon souhait. Par contre, moi, je pense qu'il faut, un, renforcer les contrôles. Dans la loi que j'ai portée, j'ai justement permis - ça rentre en vigueur en ce moment - cette carte d'identité et d'identification, en particulier dans le BTP. Elle était demandée, ça, c'est une avancée concrète très importante. La deuxième chose, c'est qu'il faut, là-aussi, travailler dans le cadre de cette directive, pour éviter certaines distorsions - vous l'avez dit, c'est payé dans le pays d'origine mais il y a des distorsions qui existent quand, dans le pays, par exemple, d'accueil, il n'y a pas de salaire minimal ou un salaire minimal qui est un peu biaisé, on peut avoir des travailleurs détachés à très faible coût.

BB : Vincent, une question encore, pour parler d'emploi, qui nous vient de France Bleu Auvergne.

VM : Effectivement, on va parler chômage, Monsieur MACRON, c'est la préoccupation essentielle des familles dans notre pays, la question du chômage. Donc, en Auvergne, à Thiers, on a lancé cette semaine l'expérimentation de l'opération "zéro chômeur longue durée" : ces zones dans lesquelles, finalement, plutôt que de payer des indemnités chômage, on va permettre de créer des CDI pour des chômeurs qui ne trouvaient pas de travail. Est-ce que ce genre de mesures pourrait être un remède à cette question ? Je rappelle que le chômage de longue durée, c'est plus de deux millions de chômeurs sur les cinq millions qu'on compte.

EM : Alors, c'est une initiative qui avait été lancée par ATD Quart Monde...

VM : Absolument.

EM : ... qui a ensuite fait l'objet d'un projet de loi porté par Laurent GRANDGUILLAUME, et qui a fait d'ailleurs l'objet d'un vote à l'unanimité. Je pense que c'est une très bonne chose : elle permet à des chômeurs de longue durée d'avoir des débouchés dans l'économie sociale et solidaire. Est-ce que c'est un projet qui peut être généralisé, tout de suite, de manière raisonnable ? Non. Il faut encourager les expérimentations, l'utiliser, c'est un des remèdes, il n'y en a pas qu'un. Moi, je pense que derrière ça, qu'est-ce qu'il faut ? Quel est le remède au chômage ? Le premier, c'est d'avoir une vraie relance économique. C'est pour ça que ce que je propose, c'est ce "New Deal" européen : la France fait des réformes et, en même temps, on relance le couple franco-allemand pour avoir un vrai investissement et une zone euro qui a de la croissance et de l'activité, du carnet de commandes.

Deuxième chose : renforcer la compétitivité et l'attractivité, baisse de l'impôt sur les sociétés, baisse des cotisations sociales patronales et réforme du marché du travail pour avoir plus de flexibilité. C'est ça qui permet de créer plus d'emplois ou d'en détruire moins. Troisième chose, qui est très cohérente avec l'initiative ATD Quart Monde et ce que vous venez d'évoquer : c'est la formation des chômeurs de longue durée. Le problème que nous avons en France, c'est en effet un problème où vous avez entre 1,5 et 2 millions de nos chômeurs dont la difficulté est qu'ils n'ont plus les qualifications pour retrouver un emploi. Et là-dessus, rien ne sert de dire "je vais réduire la durée de leur indemnisation" : il faut les re-former. Et nous aurons de plus en plus ce défi à vivre, dans une économie qui se transforme par le numérique. Ce qui suppose d'avoir un appareil de formation continue profondément différent. C'est pourquoi, dans mon programme, je propose une réforme en profondeur de notre formation continue, pour mieux l'évaluer et la rendre plus transparente, et permettre, d'ailleurs, à des personnes qui sont au chômage, de bénéficier de la formation continue de tous les secteurs, sur la base d'un bilan de compétences. Mais surtout, derrière, dans mon plan d'investissement de cinquante milliards d'euros, il y a tout un volet "formation", et en particulier "formation des chômeurs de longue durée et des jeunes" qui est absolument structurant et qui complète l'initiative que vous venez d'évoquer.

VM : Et juste une question concernant toujours le chômage - parce que c'est quand même la question essentielle -, chômage de longue durée, certes, il y a aussi la question de la gestion de la question du chômage. Est-ce qu'il ne faudrait pas régionaliser, c'est en train de se mettre en place avec le plan "500 000 formations" par exemple, dans les Hauts-de-France où, visiblement, ça commence à prendre forme, c'est-à-dire qu'on met en adéquation les problèmes de chômage et les problèmes de besoins des entreprises.

EM : Les régions doivent être autour de la table, ainsi que les branches professionnelles...

VM : Est-ce qu'elles doivent devenir pilotes ?

EM : ... pour permettre l'allocation. Pilotes et stratèges, non. Pourquoi ? Parce que si, demain, vous tombez au chômage, moi je propose une vraie réforme, qui est que l'État reprenne sa place dans le système, puisqu'aujourd'hui le système...

BB : C'est la nationalisation de l'UNEDIC.

EM : Non, je n'emploierais pas ce terme qui est un terme qui fait peur et qui est impropre : c'est d'aller vers un régime tripartite, comme nous l'avons fait pour l'Assurance maladie. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, c'est un régime paritaire, qui n'est financé que par les cotisations sociales et qui n'est géré que par les partenaires sociaux. Simplement, l'État en garantit les déficits : ils s'élèvent aujourd'hui à plus de trente milliards d'euros. Donc c'est un système où vous payez, en fait, mais vous ne gérez pas. Moi je propose que l'État, comme on l'a fait sur l'Assurance maladie, reprenne la main : les partenaires sociaux sont présents autour de la table, c'est financé par la CSG, et pas par les cotisations, ce qui permet derrière un système de droits et devoirs. Tout le monde est assuré face au chômage, y compris les artisans, les commerçants, les agriculteurs qui nous écoutent, ou les entrepreneurs, qui ne le sont pas aujourd'hui. Mais c'est un système de droits et de devoirs.

BB : Ça ne va pas entraîner une baisse des indemnités ?

EM : Non, ça n'entraînera pas de baisse, ça entraîne plus de contrôles. C'est-à-dire que vous n'avez pas un "droit à" parce que vous n'avez pas cotisé pour avoir droit à être indemnisé x temps : tout le monde y a droit. Par contre, je vous fais un bilan de compétences dès le début, et ce bilan de compétences fait que je vous propose des emplois qui correspondent à des emplois décents. Vous pouvez en refuser deux, mais pas trois, sinon vous perdez vos droits. Ce qui, là aussi, est un problème souvent constaté sur le terrain. Et donc, dans ce cadre-là, les régions sont des acteurs importants pour aider à proposer des emplois, à rapprocher l'offre et la demande, ou les formations pertinentes. Par contre, si vous tombez au chômage demain, eh bien ça n'est pas la région qui est le meilleur acteur pour vous dire, un, quelle est la meilleure formation pour trouver un emploi en France, et deux, peut-être qu'avec votre qualification, vous allez avoir un emploi dans la région voisine. Et donc vous voyez bien que si on régionalise tout, on va aussi recréer des barrières ou des petites murailles. Donc il faut que le pilotage de la stratégie soit national, par contre il faut que les opérateurs soient les régions et les branches professionnelles, et là, qu'elles soient très intimement associées.

BB : Question transport à présent, question de France Bleu Toulouse.

VM : Alors, la question de France Bleu Toulouse est toute simple : il s'agit d'une promesse. Une promesse qui avait été de dire qu'un jour le TGV arriverait en gare de Toulouse. Et la semaine dernière, eh bien Guillaume PEPY a dit que Paris-Bordeaux serait la dernière ligne à grande vitesse avant longtemps. Alors vous imaginez l'émoi à Toulouse. Je sais que vous n'êtes pas pour le "tout TGV", vous le dites dans votre programme. Néanmoins, faut-il poursuivre ce développement et notamment répondre aux attentes d'un certain nombre d'habitants de ce pays ?

EM : Là-dessus : ces déclarations n'engagent que le président de la SNCF.

VM : Bien sûr.

EM : Je l'ai déjà dit : moi, je suis pour les infrastructures de transport pertinentes. Je ne suis pas pour les grands plans nationaux où on promet partout du TGV et de l'autoroute ou des aéroports de proximité. On l'a fait. Il y a eu un grand schéma qui a été fait - de mémoire en 2010 ou 2011 - de plus de trois cents milliards d'euros, des promesses à tout le monde : on ne l'a pas, ensuite, livré. J'ai eu l'occasion de m'exprimer sur ces sujets, et en particulier le sujet de Toulouse : moi, je veux que, dès le début du quinquennat, on pose, sur la base d'ailleurs des travaux du rapport "Mobilité 21", rapport du député DURON, qu'on pose, justement, des stratégies territoriales. Et j'associerai là-dessus les territoires, les professionnels des travaux publics, les professionnels de la mobilité, pour qu'on définisse, territoire par territoire, où sont les priorités. La priorité, c'est que tous les points du territoire soient reliés de la manière la plus contemporaine possible à la zone d'activité économique ou la métropole pertinente pour lui.

BB : Mais concrètement, est-ce que ce sont les "cars Macron", par exemple, qui ont vocation à assurer les dessertes non rentables de la SNCF ?

EM : Non. D'abord, les "cars Macron", comme vous dites, la SNCF ne les a pas attendus pour développer des lignes de cars là où les lignes n'étaient plus rentables. J'ai permis le développement dans des endroits où il n'y avait pas de lignes existantes. Ce que je dis simplement c'est que, par exemple, pour Toulouse : Toulouse-Paris, il y a une navette Air

France qui est très pertinente. Est-ce que ma priorité, en termes d'infrastructures de transports, c'est de re-déployer énormément d'argent pour venir, par le train, nous donner quelque chose qui existe par l'avion ? Ce sera une vraie question. Je ne veux pas la trancher aujourd'hui parce que je ne veux pas faire de l'électoratisme. Mais c'est une vraie question qu'on doit se poser. A côté de ça, vous avez d'autres points du territoire qui ne sont pas reliés de manière pertinente, qui n'ont pas les deux fois deux voies nécessaires, qui n'ont pas les dessertes. Il y a tout le sujet de la rocade de Toulouse qui est un sujet très important de désengorgement qui me paraît, lui, très prioritaire, qui est un vrai sujet de travaux publics. Il y a les axes autoroutiers qu'on connaît aussi dans la région, qui sont prioritaires. Donc il faudra hiérarchiser les priorités. Moi, je ne fais pas de démagogie : je vous donne une méthode. La méthode, c'est qu'on définira pour tout le territoire les axes et les modalités prioritaires...

BB : Vous donnez la méthode mais vous tranchez après.

EM : ... et après, je tranche, pour avoir un plan quinquennal avec une commission de suivi. Qu'est-ce qui a arrêté les choses, depuis dix ans ? Le "stop and go", comme on dit - on décidait et puis on arrêtait -, le manque de visibilité et le manque de temps long. Moi, je veux une stratégie quinquennale qui reposera sur cette méthode au début, avec une commission de suivi partisane. Mais pour moi, il ne faut pas opposer les modes de transports. Je suis pour la multimodalité. Pourquoi j'ai développé les cars ? Parce qu'il y a des tas d'endroits où il n'y a pas de rails ! Et il y a des tas d'endroits où les gens ne se déplaçaient plus parce qu'il n'y avait pas le train et qu'ils n'avaient pas assez d'argent pour avoir un véhicule personnel. Parce que le covoiturage existait et que le car, parfois, permet de s'y substituer. Les rapports récents sur l'ouverture des cars, qui ont été décidés par la loi que j'ai eu l'honneur de porter, ont montré qu'il y avait aujourd'hui des millions de Français qui se déplaçaient, près d'un million ne se déplaçaient pas du tout et le font grâce à ces cars : je m'en félicite.

BB : Alors nous sommes toujours en direct sur LCP avec Vincent MANGIN, notre partenaire de France Bleu. Vous êtes notre invité, Emmanuel MACRON. Nous passons tout de suite aux questions de méthode. Emmanuel MACRON, on va se placer dans la configuration où vous êtes élu, le 7 mai prochain. Quel chef d'État allez-vous rencontrer, pour votre premier déplacement en tant que président ?

EM : La chancelière MERKEL, de manière évidente, parce que l'Allemagne est notre premier partenaire, à la fois sur le plan historique, stratégique, politique, et puis évidemment, pour faire avancer l'Union européenne.

BB : Une Union à deux vitesses ?

EM : Mais l'Union est d'ores et déjà à plusieurs vitesses. Vous avez l'Union européenne, vous avez l'Espace Schengen, vous avez la zone euro. Et simplement, cette Europe, quel que soit son cercle, elle a besoin d'une avant-garde ambitieuse et le couple franco-allemand est le début de cette avant-garde. Moi, je veux une relation de confiance très forte, je l'ai portée d'ailleurs tout au long de cette campagne. Je suis le seul à avoir porté la relation franco-allemande avec cet esprit de responsabilité et de complet, parce qu'on peut dire "je suis pour le couple franco-allemand"- si, à côté, on va dire du mal de l'Allemagne sur tous les autres sujets, ça marche moins bien. Donc j'irai ou je verrai la chancelière, pour, justement, à la fois partager nos stratégies réciproques et essayer de construire une feuille de route commune et rénovée sur l'Europe.

VM : Vous allez devoir choisir un Premier ministre, Monsieur MACRON. Quels seront vos critères ? Est-ce que Jean-Yves LE DRIAN ferait un bon Premier ministre ?

EM : Les critères sont assez simples. Le premier, c'est la compétence. Nous sommes dans un moment de notre pays extrêmement important. Moi, je veux une équipe gouvernementale très resserrée, avec donc peu de ministres, mais ça veut dire des ministres forts.

BB : Quinze ministres ? Pas de secrétaires d'État ?

EM : Autour de quinze ministres. Je ne vais pas ici en donner la liste.

BB : Pas de secrétaires d'État ?

EM : Je ne souhaite pas avoir des secrétaires d'État à compétences ministérielles. Moi, je crois au système où les secrétaires d'État sont des soutiens d'un ministre, sur des fonctions diverses, mais n'ont pas une compétence ministérielle. Je veux des ministres qui soient les vrais directeurs, les vrais patrons de leur administration, qui aient une responsabilité large, et donc avec une équipe resserrée. Parce que je crois à la collégialité. Moi, je veux une équipe gouvernementale qui puisse discuter sur le fond des affaires de l'État, en partager les réflexions et en partager les contraintes. Donc il faut une équipe resserrée. Pour moi, le Premier ministre, il doit donc avoir la légitimité et la compétence pour diriger une telle équipe. Ensuite, c'est quelqu'un qui doit avoir une bonne connaissance parlementaire, puisque c'est le cœur de la fonction de Premier ministre, ça sera de faire vivre notre majorité parlementaire. Et dans ce cadre-là, je prendrai la décision en choisissant la meilleure personne. Je l'ai dit, si je le peux, je privilégierai une femme. Je ne suis pas en train de dire que je vais nommer une femme Premier ministre.

BB : Votre Premier ministre, il sera de gauche ou de droite ?

EM : Ça m'importe peu.

BB : Mais ça colore la majorité...

EM : Non, parce que la majorité, comme le gouvernement, seront le fruit à la fois du renouvellement profond que je veux porter - il y aura donc dans mon gouvernement des femmes et des hommes qui viennent de la société civile, qui auront leur première expérience politique, mais qui seront des gens d'expérience dans la vie de l'entreprise, dans l'associatif, dans l'université ou autre et de même, au Parlement, il y aura au moins la moitié de nouveaux députés - et ensuite, je l'ai dit, il y aura un principe de pluralisme. C'est-à-dire qu'il aura des femmes et des hommes, dans le gouvernement comme dans la majorité parlementaire, qui viendront de toutes les familles politiques qui constituent aujourd'hui l'ADN d'En Marche ! C'est-à-dire des sociaux-démocrates réformateurs, des radicaux de gauche, des écologistes raisonnables, des centristes du centre droit, des gaullistes sociaux, et de cette droite sociale-libérale européenne. Voilà. Toutes ces familles, aujourd'hui, qui nous rejoignent progressivement. Et donc il y aura à la fois du nouveau et puis des femmes et des hommes d'expérience. Le Premier ministre sera dans cette cohérence.

BB : En quoi vous serez un Président différent de vos prédécesseurs ?

EM : D'abord, si vous me placez dans cette hypothèse, je crois que le fait même d'être élu, la nature de l'offre politique que je porte et de la démarche que j'ai portée, sont radicalement différentes. Je ne suis pas le fruit d'une alternance liée au tic-tac entre la droite et la gauche. Et donc il y aura, de fait, une vraie recomposition de notre vie politique et de ce que je porte. Je pense qu'en même temps, à la fois la réconciliation cohérente que je propose, et le projet progressiste assumé, sont de nature à réveiller des initiatives très fortes au niveau de la société. Et donc moi, j'aurai une façon, aussi, de présider qui, un, redonnera de la place au gouvernement - je l'ai dit, présider, ce n'est pas gouverner. Donc moi, je me concentrerai sur quelques chantiers prioritaires. C'est pour cela aussi que je veux un Premier ministre fort, avec une équipe forte. Et ensuite, je veux qu'on redonne beaucoup plus de place à l'initiative de terrain, à la société civile. Je veux un État qui légifère beaucoup moins, qui évalue davantage, qui passe plus de temps à évaluer, et donc je veux qu'on donne plus de place aux fonctionnaires de terrain, aux élus locaux et aux initiatives venant de la société civile.

BB : Quelle part de la société civile dans votre gouvernement ?

EM : Oh, écoutez, au moins un tiers.

BB : Un tiers ?

EM : Au moins.

VM : Monsieur MACRON, vous avez donc un gouvernement compétent, ouvert, on l'a compris et donc votre première mesure, en temps que Président ?

EM : Je ne reviendrai pas ici sur les mesures symboliques ou des choix qui peuvent être faits, mais les premières réformes que j'entends porter, c'est la réforme du marché du travail, avec cette transformation profonde qui va vers une République contractuelle, où je propose de laisser les principes au niveau de la loi et de renvoyer beaucoup plus de place à l'accord d'entreprise et à l'accord de branche. Ensuite, c'est la réforme de la formation professionnelle que je viens de mentionner et la réforme de l'école.

BB : Quel rôle aura votre femme, Brigitte TROGNEUX ?

EM : Elle s'appelle Brigitte MACRON, maintenant, depuis quelques années. Elle aura le rôle qu'elle a déjà aujourd'hui à mes côtés. Elle n'aura pas un rôle de collaborateur. Elle ne sera pas rémunérée par l'État. Mais elle aura un rôle officiel et je souhaite, à cet égard d'ailleurs, qu'on puisse le formaliser.

BB : Il faut faire évoluer le statut de Première dame ?

EM : Mais il n'y en a pas vraiment, en fait, aujourd'hui, de Première dame ou de Premier homme, il n'y a pas aujourd'hui un tel statut. Or les contraintes que vous avez sur votre vie personnelle, la nature des attentes de nos concitoyens et le rôle symbolique, qui a d'ailleurs à plusieurs reprises été joué, de fait, par les Premières dames, sur certains sujets, méritent, je pense, une clarification qui est attendue d'ailleurs de nos concitoyens, aujourd'hui, parce que la question se pose de savoir si...

BB : Donc vous voulez un statut clair pour la Première dame ?

EM : Je le souhaite, oui, y compris pour savoir quels sont les moyens mis à disposition, dans quel cadre, quelles sont les fonctions retenues...

BB : Elle aura un cabinet, à l'Élysée ?

EM : Mais c'est toute la question qui se pose et là-dessus, je souhaite que les choses soient mises à plat, qu'il y ait une vraie réflexion qui soit formalisée, et qui puisse donner lieu à une décision que je formaliserai. Mais je ne serai ni dans la situation de fait, c'est-à-dire je ne veux pas avoir mon épouse qui travaille dans mon cabinet ou qui devient membre de mon cabinet, je pense que ce n'est pas sain, ni dans une situation hypocrite où je cache le fait que je vis avec quelqu'un et que c'est important, c'est important pour l'équilibre du couple et c'est la réalité de ce que je propose aux Français.

VM : Au mois de juin se tiendront les législatives. Monsieur MACRON, vous comptez obtenir une majorité parlementaire, j'imagine, et comment va-t-elle se constituer ? Parce qu'aujourd'hui vous avez des soutiens de toutes sortes, de tous bords, comment est-ce que vous imaginez la situation au mois de juin ?

EM : D'abord, il ne faut pas confondre les soutiens et les investitures. Il y a chaque jour des femmes et des hommes du champ politique qui indiquent leur soutien à ma candidature ou le fait qu'ils veulent voter pour mon programme et pour votre serviteur. Ça ne veut pas dire qu'ils seront candidats à des législatives ou qu'ils intégreront quelque majorité. Il y aura, dans les semaines qui viennent, des investitures qui seront faites.

BB : À quel moment, puisque vous les avez décalées après la présidentielle ?

EM : Non, elles seront finalisées après la présidentielle, c'est logique, puisqu'elles sont l'émanation d'une majorité présidentielle, mais il y aura, sous une étiquette de majorité présidentielle, 577 investitures.

BB : Par vagues successives ?

EM : Par vagues successives. J'ai, depuis plusieurs semaines, lancé un travail important qui est conduit par une commission nationale d'investiture indépendante, présidée par Jean-Paul DELEVOYE, qui a examiné près de treize mille candidatures et qui, aujourd'hui, est en situation de proposer des candidats dans les 577 circonscriptions. Je n'exclus pas de proposer, en tout cas, une première vague d'investitures avant les élections présidentielles. Il y aura des investitures dans les semaines qui suivront le premier tour et tout cela sera finalisé après le deuxième tour. Et donc, vous aurez 577 candidats qui porteront les couleurs d'une majorité présidentielle et qui seront les candidats du progressisme.

BB : Et donc pas forcément sous l'étiquette En Marche !?

EM : C'est l'étiquette En Marche ! aujourd'hui, tout à fait.

BB : Majorité présidentielle : il peut y avoir des accords avec d'autres formations politiques ? On pourrait avoir une étiquette PS-majorité présidentielle, MODEM-majorité présidentielle?

Seul le prononcé fait foi.

EM : Non, il y a un cas très spécifique, qui est le cas de l'alliance que nous avons conclue avec François BAYROU. Pourquoi ? Parce que François BAYROU était en situation de se présenter à l'élection présidentielle, il a souhaité nous rejoindre. Et donc il a une identité propre reconnue...

BB : Donc il y aura des députés MODEM, dans cette majorité présidentielle ?

EM : Ils seront dans la majorité présidentielle, tout à fait. Pour ce qui est des autres formations politiques, non. Toutes et tous seront complètement dans le mouvement En Marche !, il n'y aura pas d'accord d'appareils avec d'autres partis. Là-dessus, j'ai toujours été très clair. Pourquoi ? Parce qu'ils ont leurs candidats ! Et c'est tout à fait légitime et c'est leur choix, mais moi, je ne fonctionne pas avec des accords d'appareils. Donc il y aura 577 investitures. Ces 577 investitures, elles porteront les couleurs du progressisme. Ce seront des femmes et des hommes qui, pour au moins la moitié, accéderont pour la première fois à un mandat de parlementaire - je m'en félicite et je pense que c'est un renouvellement de notre vie politique qui est très important. On aura fait l'examen de leurs compétences, de leur probité (personne ne sera investi avec un casier judiciaire B2 ou avec une peine d'inéligibilité préalable, ce que les deux autres grands partis ne font pas) et il y aura un critère strict de parité. Et tous et toutes se seront engagés sur le programme que je porte.

BB : Est-ce que En Marche ! disparaît après la présidentielle ?

EM : Non. Pourquoi voulez-vous qu'En Marche ! disparaisse ? En Marche ! porte justement ce progressisme, et donc mon souhait c'est qu'En Marche ! devienne ce coeur vibrant d'une majorité présidentielle.

BB : Dernière question, puisque nous sommes ici à l'Assemblée. Vous avez été quelque peu meurtri par l'utilisation du 49.3 pour votre loi MACRON. Est-ce que vous souhaitez supprimer cet article de la Constitution, hors textes budgétaires ?

EM : Absolument pas. Je suis favorable au parlementarisme rationalisé. Je n'ai pas été meurtri, comme on a pu le dire. Ça a été un choix assumé. Là-dessus, beaucoup de choses ont été dites et moi, j'ai vu comment les choses se sont passées. J'ai été déçu, compte tenu de tout le travail qui a été fait, parce que j'ai passé dans cette maison beaucoup de temps...

BB : Quatre cent trente-sept heures de débat.

EM : Et d'ailleurs un temps heureux, j'ai aimé débattre et convaincre. Mais j'ai été déçu plutôt du comportement de celles et ceux qui ont décidé, parfois au dernier moment, au moment du vote final, de revenir sur des postures d'appareil plutôt que sur la cohérence des discussions que nous avons tenues. Voilà. Donc c'est cela qui m'a déçu. Mais le 49.3 a été utilisé en responsabilité par le Premier ministre et le président de la République. Mais c'est un instrument, donc moi je crois qu'il faut mettre un peu plus de proportionnelle, ça, je le souhaite, et je souhaite qu'on avance, dans ce sens d'une dose de proportionnelle pour améliorer la représentativité des forces politiques et mettre dans l'Assemblée les débats du pays. Par contre, je pense qu'il faut qu'on puisse continuer à avancer et fonctionner et donc le 49.3 reste un instrument pertinent.

BB : Nous sommes toujours en direct pour LCP pour Question de Méthode avec notre partenaire France Bleu et il est l'heure des questions d'actualité.

VM : Emmanuel MACRON, c'est tout frais : comment accueillez-vous le soutien, ce matin, de l'ancien ministre de la Justice de Jacques CHIRAC, Dominique PERBEN, et celui de Thierry BRAILLARD ?

EM : Ecoutez, avec toujours beaucoup de satisfaction, quand les choses se font sur une base de conviction. Je connais bien Thierry BRAILLARD, il est du Parti Radical, il est de cette sensibilité de centre gauche qui se retrouve dans les valeurs de notre mouvement. Pour ce qui est de Dominique PERBEN, j'ai surtout lu avec beaucoup d'attention et d'intérêt sa tribune et c'est une adhésion de conviction et de fond, c'est cela qui m'importe. Et c'est la nature du projet pour la justice et la réforme de la justice que j'ai présenté la semaine dernière qui l'a convaincu et qui s'inscrit dans un programme qui le convainc. Et cela montre, si besoin était, que le progressisme que nous portons est équilibré. Et qu'il y a donc, en l'espèce, un homme politique de droite, qui a eu des responsabilités éminentes dans des gouvernements successifs, dont la sensibilité est affirmée et reconnue, et qui se retrouve dans le projet que je porte. On voit bien que nous sommes un projet qui permet de retrouver et de rassembler des femmes et des hommes d'horizons et d'histoires politiques différents. Je suis très honoré et fier que Dominique PERBEN se retrouve dans le projet que nous portons pour la justice.

BB : Emmanuel MACRON, en tant que candidat à la présidentielle, vous avez transmis votre patrimoine à la Haute Autorité (au Conseil constitutionnel qui l'a transmis à la Haute Autorité), Anticor s'était déjà penché dessus et l'association avait pointé un manque de cohérence entre les revenus déclarés et le patrimoine. Il est vrai que vous avez gagné chez Rothschild 2,8 millions d'euros nets entre 2009 et 2012, or aujourd'hui, quand on regarde cette déclaration, vous disposez d'un patrimoine de 336 000 euros. Comment expliquez-vous cet écart ?

EM : De manière très simple. D'abord, je tiens à préciser, par rapport à tous les débats qu'il y a par ailleurs, qu'on parle de sommes, de montants qui ne correspondent en rien à une activité que j'ai pu avoir dans la sphère publique ou des responsabilités politiques. C'est de l'argent que j'ai gagné lorsque j'étais dans le secteur privé. Je dis ça parce que par rapport aux affaires et aux commentaires qu'on peut avoir sur d'autres cas, ce sont des situations où les autres candidats concernés, eux, ont gagné beaucoup d'argent dans des fonctions de conseil attendant à des responsabilités politiques.

BB : Vous faites référence à François FILLON ?

EM : Oui. C'est très clair parce que pour moi, c'est une vraie différence : je n'ai jamais été en conflit d'intérêts. Jamais. Donc, durant cette période (cet argent que j'ai gagné), j'ai payé des impôts et des charges sociales qui ne sont pas bien calculés par nos amis, parce que quand vous êtes un indépendant, vous payez les charges patronales et salariales. J'ai ensuite effectué des travaux importants qui ont d'ailleurs conduit à revaloriser la maison de famille de mon épouse, et des travaux que j'avais, dans mon appartement, à Paris. Il restait ensuite un peu d'argent sur mon compte. Tout ça a été transmis à la Haute Autorité de transparence de la vie publique, lorsque j'ai quitté l'Elysée, lorsque je suis devenu ministre, que j'ai quitté ma fonction de ministre et à nouveau aujourd'hui. J'ai fait l'objet, comme tout ministre, d'un contrôle fiscal étendu, lorsque j'ai été nommé, à l'été 2014. Tous les éléments ont été transmis à ces autorités compétentes.

Anticor, je m'en suis félicité, a saisi la Haute Autorité. Si la Haute Autorité avait vu une anomalie, elle l'aurait rendue publique, comme elle l'a fait pour le cas de Marine LE PEN et comme elle l'a fait pour le cas de François FILLON.

BB : La Haute Autorité n'enquête pas, c'est une simple déclaration.

EM : Non, la Haute Autorité regarde s'il y a des anomalies. J'ai fait l'objet, pour ma part, des diligences fiscales et des diligences de la Haute Autorité qui n'ont pas vu d'anomalie. Enfin, votre collègue du Journal du Dimanche, dimanche dernier, enfin dimanche en huit, a très bien montré et a très bien démontré cette affaire et son inanité.

BB : Il n'y a aucune trace de la maison du Touquet, vous l'avez dit, qui appartient à votre femme.

EM : Si, je la signale, elle est signalée dans la déclaration. Je vais au-delà de ce qui est requis. Normalement, dans cette déclaration, je ne devrais pas signaler la présence de ce domicile. Comme fiscalement, il est évidemment chez nous, je l'ai signalé en annotation.

BB : Cela veut dire que vous êtes toujours assujetti à l'ISF ?

EM : Cela veut dire que j'ai été, l'année dernière, assujetti à l'ISF pour une somme de 1500 euros, quelque chose comme ça.

VM : Monsieur MACRON, est-ce qu'il est tabou de parler d'argent en France ?

EM : Pour ce qui me concerne, non. Ce qui est compliqué, c'est que la France est traumatisée par ces sujets. Moi, je dis souvent, avec l'argent il ne faut être ni fasciné ni dans la détestation. Le problème commence quand vous ne faites plus que vivre pour l'argent, donc les gens qui ont besoin d'argent, qui sont fascinés par l'argent, ce n'est jamais bon. La cupidité conduit à des comportements déviants ou à des choix qui ne sont pas rationnels. Et en même temps, ceux qui détestent l'argent, c'est toujours suspect. Donc moi, j'ai un rapport neutre avec l'argent. J'en ai bien gagné dans ma vie, j'ai payé beaucoup d'impôts et j'en ai été fier, et puis j'ai fait le choix d'en gagner moins. Et aujourd'hui, je vis très bien avec ce que j'ai.

VM : Est-ce que vous avez été choqué par le terme "candidat de l'argent" employé par Benoît HAMON ?

EM : Vous savez, on n'est pas choqué dans une campagne, surtout quand elle atteint les niveaux de violence que nous connaissons aujourd'hui. J'ai trouvé que, pour ce qui me concerne, c'était déplacé et je considère que Monsieur HAMON met son énergie ou sa rancœur au mauvais endroit.

BB : François FILLON a dénoncé hier une machination dans la presse, il a dénoncé une orchestration menée par les services de l'État. Pour vous, qui est à la manœuvre ?

EM : Je pense que quand on aspire aux plus hautes fonctions et à être le garant des institutions, on doit prendre ses responsabilités, sinon on affaiblit tout le monde. François FILLON a parfois appelé à manifester contre la justice, à critiquer l'impartialité de la justice et maintenant, dénonce des machinations. Si le complotisme est un refuge, qu'il le garde secret. Parce qu'il ne faut pas fragiliser l'autorité judiciaire.

BB : Il n'aurait pas dû être candidat à l'élection présidentielle ? Vous, à sa place, vous ne l'auriez pas fait ?

EM : C'est son affaire, avec les juges, avec sa conscience et avec son camp politique. Je dis juste : n'affaiblissons pas la justice et notre système. S'il y avait une machination, pardon, mais il ne me semble pas qu'elle serait au coeur des services de l'État ou de tel ou tel parti parce qu'elle n'aurait pas touché, il y a quelques jours, le ministre de l'Intérieur. Donc si besoin était, la récente affaire qui a touché Bruno LEROUX a montré d'une part que ces sujets-là pouvaient toucher tous les camps et d'autre part, que la justice était diligente dans tous les cas. Donc je pense qu'il faut arrêter avec ces sujets-là. Il faut parler du fond, de la vie du pays, comme on le fait depuis tout à l'heure. Mais il ne faut pas non plus que celles et ceux qui sont pris dans des affaires fragilisent notre justice ou mènent des combats complotistes qui sont déplacés.

BB : Beaucoup d'électeurs de gauche font référence au vote utile pour éviter un second tour entre François FILLON et Marine LE PEN. Est-ce que vous n'avez pas peur d'être un président par défaut ?

EM : Écoutez, on m'a tout fait depuis le début. J'étais un traître, un aventurier, un homme seul, une bulle... J'en oublie sans doute. Si c'est la prochaine étape, je la franchirai avec le même plaisir. Ce qui m'importe, c'est de porter mes idées et mes convictions, de convaincre nos concitoyens, de gagner et de présider avec conviction, optimisme, confiance dans le pays, de conduire les réformes nécessaires qui parfois seront difficiles, mais de le faire dans ce même esprit. Les commentaires et les qualifications m'importent peu.

BB : Merci, Emmanuel MACRON, d'avoir été avec nous, ce matin.

Aller plus loin

Le replay >

youtu.be/EMcefUTOEwY

Article sur notre site >

en-marche.fr/article/emmanuel-macron-interview-lcp-brigitte-boucher-et-vincent-mangin

Suivez Emmanuel Macron

